

TRIBUNE

Longue vie à l'euthanasie ressuscitée

Alors qu'une convention citoyenne s'est prononcée pour ouvrir «l'aide active à mourir», pourquoi existe-t-il encore une telle résistance sociale ? Le philosophe Guillaume von der Weid interroge l'acceptation de nos limites.



C'est précisément par sa capacité à prolonger presque indéfiniment la vie que la médecine rend du même coup nécessaire la décision d'arrêter les soins. (Romain Longieras /Hans Lucas. AFP)

par Guillaume von der Weid, Philosophe en éthique médicale
publié le 13 avril 2023 à 18h45

La convention citoyenne vient de rendre un avis favorable au suicide assisté et à l'euthanasie, débat ancien et épineux qui a longtemps opposé les défenseurs du droit de mourir aux tenants du devoir de vivre. Cent quatre-vingt-quatre personnes tirées au sort sont parvenues à dénouer cet antagonisme apparemment indépassable entre deux principes métaphysiques également défendables. La question aurait-elle été mal posée ? C'est ce que leurs conclusions semblent indiquer en insistant moins sur l'opposition entre dignité de la personne et sacralité de la vie qu'entre liberté individuelle et abus collectif. Comment le débat a-t-il pu être biaisé si longtemps ?

A lire aussi

Euthanasie, suicide assisté, garantie de soins palliatifs... Les conclusions de la Convention citoyenne sur la fin de vie

Société 2 avr. 2023 **abonnés**

Le problème était pourtant simple : si la vie devient un calvaire pire que la mort, au nom de quoi l'imposer à quelqu'un qui désire la quitter, mais n'y parvient plus seul ? Car il y a deux raisons d'interdire ce désir. La première, générale, c'est le dommage que ce désir causerait à autrui. La seconde, spécifique, c'est l'erreur de jugement dont procéderait la volonté de mourir, causée par une fragilité interne ou une influence externe. Or l'euthanasie a moins été rejetée pour ces raisons qu'au nom d'une vie sacralisée. La religion condamnait déjà le suicide sous prétexte qu'une création divine ne pouvait se nier elle-même sans contrevenir à Dieu. Mais c'est une division entre l'individu et lui-même qui circule à travers l'histoire, des tortures de l'Inquisition au nom de son bien supérieur à l'oppression de la colonisation au nom de son humanité, du totalitarisme communiste au nom de sa liberté à l'interdiction de l'avortement au nom de sa descendance. A chaque fois, l'autorité politique confisque le droit naturel de l'individu de disposer de lui-même en habillant sa domination de l'intérêt supérieur du dogme, de la civilisation, de la politique ou de la biologie.

Du monde des souffrances à celui des antalgiques

Or quels sont les vrais enjeux de l'euthanasie ? Si la question du suicide individuel n'est pas nouvelle – Camus en faisait la seule vraie question philosophique –, celle de l'aide collective à mourir s'inscrit dans un paysage de maîtrise technoscientifique récent, dont la médecine est l'une des déclinaisons les plus spectaculaires, nous faisant basculer d'un monde de souffrances constantes et de pathologies incurables à un monde d'antalgiques et de traitements efficaces. Or c'est précisément par sa capacité à prolonger presque indéfiniment la vie à grand renfort de chirurgie, médicaments ciblés, respirateurs artificiels et autres dispositifs de la dernière chance, que cette médecine rend du même coup nécessaire la décision d'arrêter les soins. Les médecins le reconnaissent volontiers : il n'y a aujourd'hui pratiquement plus de «morts naturelles», c'est-à-dire qui ne soient le résultat d'une décision humaine.

Le problème de l'euthanasie est ainsi l'envers du problème de l'acharnement thérapeutique, et c'est ce à quoi les lois Léonetti (2005) et Claeys-Léonetti (2016) sont venues répondre avec les notions de refus de l'obstination déraisonnable (contre l'acharnement thérapeutique) et de sédation profonde (contre l'euthanasie active). Aussi respectables soient-elles cependant, ces deux limites – permettant de manipuler la mort sans se compromettre – ne résolvent pas le problème de l'euthanasie et du suicide assisté qui, dans certains cas, restent nécessaires.

De l'au-delà religieux à l'ici-bas technologique

Dès lors, pourquoi une telle résistance sociale, alors même que l'opinion y est majoritairement favorable ? Si la mort est maîtrisée à l'hôpital, elle a été exclue de nos sociétés de la performance, de la jeunesse chirurgicale, de la croissance perpétuelle, de l'approfondissement vertigineux de l'intelligence artificielle. Programmer la mort, c'est contaminer cette pensée «rationnelle» avec le calcul de notre impuissance. C'est saper la promesse de salut qu'elle a fait descendre de l'au-delà religieux à l'ici-bas technologique, pour répondre aux angoisses humaines.

C'est pourtant un renversement qu'elle doit adopter. Car le même calcul qui nous a fait dominer la planète nous commande aujourd'hui de réduire notre consommation, notre dilapidation des ressources, notre pollution de l'environnement. La rationalité maximisatrice doit devenir minimalisatrice. L'euthanasie doit faire partie de cet arsenal modérateur. En terminant la vie quand c'est nécessaire, elle devient porteuse d'un principe d'autolimitation. Notre survie dépend désormais de notre renoncement.

A lire aussi

«L'aide active à mourir est un soin car elle relève de la compassion»

Santé 11 avr. 2023 **abonnés**

Aussi notre convention citoyenne délaisse-t-elle l'invocation des valeurs pour l'impératif des contrôles. Mais la difficulté s'est déplacée. Ce qui se donnait jadis comme une morale d'autant plus transcendante qu'elle devait réguler une nature hostile et imprévisible, se donne aujourd'hui comme une rationalité d'autant plus polémique que nous en sommes les seuls garants. Les enfants sont devenus des parents. La mort n'est plus une punition, mais une responsabilité. Non plus une fatalité, mais une décision.

Ainsi, en demandant à notre puissance d'assumer elle-même sa limite, l'euthanasie ne pose pas seulement la question de la bonne mort, mais de la bonne vie.

Dans la même rubrique



TRIBUNE

Longue vie à l'euthanasie ressuscitée

13 avr. 2023 **abonnés**

TRIBUNE

Pour la mixité scolaire : «Monsieur le ministre, agissez vraiment»

Tribunes 13 avr. 2023 **abonnés**

TRIBUNE

SOS les filles d'Iran sont en danger

Tribunes 13 avr. 2023 **abonnés**